



 **industriAll**
EUROPEAN TRADE UNION

FABRIQUER NOTRE AVENIR !

Plan d'action d'industriAll Europe
pour l'avenir de l'industrie européenne



Table des Matières

L'Europe a besoin de l'industrie, l'industrie a besoin de l'Europe	1
1. L'autonomisation des travailleurs commence par des emplois de qualité et la sécurité de l'emploi.	4
2. Les compétences sont fondamentales	6
3. Investir dans une reprise économique durable.....	8
4. Une politique industrielle européenne soutenant les secteurs et les régions	9
5. La numérisation de l'industrie européenne doit être un processus de progrès partagés. ...	11
6. L'industrie : un moteur du développement durable	14
7. Une transition énergétique juste	15
8. L'innovation par tous et pour tous.....	17
9. Le commerce doit être équitable pour profiter au plus grand nombre	19
10. Les entreprises doivent investir dans l'emploi et non dans les paradis fiscaux.	20
11. Ne pas freiner le changement, mais l'anticiper	22

L'Europe a besoin de l'industrie, l'industrie a besoin de l'Europe

L'industrie contribue largement à la création de richesses et d'emplois en Europe. En effet, 36 millions d'emplois sont directement liés à l'industrie européenne. Et chaque emploi dans l'industrie crée au moins un emploi de plus dans les services. Aujourd'hui, l'industrie (énergie et construction incluses) représente 25 % du PIB et de l'emploi en Europe. Elle représente 65 % des investissements en R&D et 75 % des exportations.

Après le déclenchement de la crise financière en 2007, les emplois industriels ont diminué de 10 % en Europe, soit 4 millions d'emplois. Mais depuis 2013, près de 2 millions de nouveaux emplois directs ont été créés dans l'industrie. Une évolution qui démontre la force et la résilience de l'industrie en Europe dans un paysage industriel en mutation rapide.

L'industrie européenne est à la croisée des chemins, ce qui rend la politique industrielle européenne plus importante que jamais. Le processus de **mondialisation** actuellement à l'œuvre compte parmi les défis à venir. Bien que les marchés européens restent les premiers débouchés de notre production industrielle, de larges pans de l'industrie européenne sont de plus en plus dépendants des exportations externes et de leur intégration dans des chaînes de valeur transfrontalières complexes au sein d'un marché de plus en plus mondialisé. Par ailleurs, la mondialisation a provoqué des évolutions aussi fondamentales que rapides sur le marché mondial des biens, des capitaux et du travail, avec, par exemple, l'émergence de nouveaux acteurs d'envergure tels que la Chine et l'Inde en Orient. Parallèlement, nous sommes confrontés à la montée en force des politiques « America First », qui accentue le risque de guerres commerciales qui ne feront pas de gagnant mais que des perdants. Ces changements mondiaux extrêmement profonds appellent à des stratégies et réponses européennes plutôt que nationales.

La **numérisation** a, elle aussi, déclenché une nouvelle révolution dans plusieurs secteurs industriels. La numérisation des processus de production et des produits finaux est en train de remodeler entièrement notre manière de développer, de concevoir et de fabriquer les produits, de faire du commerce et d'organiser le travail. La numérisation pose le défi de la garantie de l'**approvisionnement en matières premières** telles que les métaux non ferreux et les terres rares.

Le **changement climatique** et la volonté généralisée de la société de s'orienter vers une économie plus durable et bas carbone sont des conditions auxquelles nos industries doivent s'adapter. La transition vers des économies bas carbone nécessite des transformations majeures dans tous les secteurs industriels. La transition vers une **économie** davantage **circulaire** (recyclage, mais aussi refabrication et réutilisation) sera la clé du développement d'une industrie durable et économe en ressources. Il en va de même pour l'ensemble de l'« industrie de la mobilité » en raison de la demande de réduction des émissions de carbone et de l'urbanisation croissante. L'**économie bas carbone** entraînera des changements majeurs dans la plupart des secteurs industriels actuels. Certains secteurs traditionnels seront en mesure de saisir de nouvelles opportunités commerciales, tandis que d'autres devront se transformer non sans mal. Par conséquent, l'Union européenne doit prendre ses responsabilités et soutenir les industries et les régions qui seront impactées négativement par des décisions politiques communes visant à réduire les émissions de carbone pour s'engager dans l'économie circulaire.

Les **cicatrices de la crise financière** sont profondes : la concentration des richesses et du pouvoir entre de moins en moins de mains, des marchés du travail fragiles et précarisés ainsi qu'un nombre toujours plus grand de travailleurs pauvres. Les vestiges de la crise alimentent aussi le protectionnisme et le populisme, notamment dans les vieux bassins industriels.

Pour que l'industrie européenne soit performante au niveau mondial, y compris à long terme, une politique industrielle européenne volontariste et ambitieuse est nécessaire. Cette politique doit reposer sur des visions stratégiques concernant l'avenir à long terme de l'industrie de l'Europe. De plus, l'industrie européenne doit rester à l'avant-garde pour apporter des solutions aux nombreux problèmes de société auxquels nous sommes confrontés : mobilité, vieillissement de la société, énergie durable, réchauffement climatique et numérisation. Pour aider l'industrie à relever tous ces défis, il est absolument nécessaire de définir une approche globale et concertée au niveau européen : les politiques industrielles nationales ne pourront le faire à elles seules. La politique industrielle est l'un des domaines où **« plus d'Europe peut faire une différence positive »**.

Les lignes directrices d'une politique industrielle européenne et les transitions nécessaires doivent s'appuyer sur des produits de bonne **qualité**, qui ont une longue durée de vie, sont recyclables, limitent l'impact environnemental, sont sûrs à utiliser, répondent aux normes de cybersécurité les plus élevées, sont compétitifs, etc. Des produits de qualité vont de pair avec des processus de production de qualité et des emplois de qualité. Par ailleurs, l'**équité** doit être la pierre angulaire de la politique industrielle européenne, incarnée par des règles de concurrence adéquates pour les entreprises et entre les économies nationales, une fiscalité équitable et une juste répartition de la richesse créée entre le travail et le capital ainsi qu'au long des chaînes de valeur. Ce n'est qu'à

travers ce type d'équité que nous pourrons assurer une « **transition juste** » de nos industries, tant pour elles-mêmes que pour leurs travailleurs.

IndustriAll Europe considère que l'UE doit **reconstruire les capacités industrielles de l'Europe et accroître à nouveau la part de l'industrie manufacturière à 20 % du PIB**. IndustriAll Europe estime que l'UE ne peut pas accepter sans rien faire le déclin ou la stagnation des activités et des emplois du secteur de la fabrication en Europe. L'Europe était à la base des première et deuxième révolutions industrielles. Elle doit rester à l'avant-garde des révolutions industrielles actuelles : le passage à une économie bas carbone et la numérisation. Le débat qu'il conviendra d'avoir ne portera pas tant sur « plus d'Europe et pas moins d'Europe », mais sur une « meilleure » Europe. Dans ce plan d'action, industriAll Europe entend montrer en quoi les principes de qualité et d'équité peuvent contribuer à faire de l'industrie européenne un acteur puissant et un leader mondial. Ce document tente de saisir les opportunités de création de valeur ajoutée et d'emplois au sein d'une industrie modernisée fondée sur des technologies numériques et à faible émission de carbone. Il vise aussi à préparer les travailleurs, les secteurs et les régions aux changements structurels auxquels ils devront faire face à l'avenir.

L'industrie européenne est bel et bien à un carrefour. Pour autant, personne ne doit être laissé pour compte lorsque nous relevons les défis auxquels l'industrie et ses travailleurs font face. Pour industriAll Europe, il est évident que l'implication des travailleurs, de la production aux prises de décisions stratégiques, est une condition essentielle à la réussite de cette transition vers une industrie durable, fondée sur la connaissance, économe en ressources et hautement performante. Le renouveau et la prospérité de l'industrie ne sont possibles qu'à condition de disposer d'emplois de qualité et de travailleurs engagés.

La Commission européenne reconnaît que les pays avec des mécanismes de dialogue social bien développés se portent mieux. Le dialogue social à différents niveaux (entreprise, secteur, national, européen) est essentiel pour relever les défis économiques et industriels en coopération entre travailleurs et employeurs. Notamment face à des défis majeurs tels que l'énergie propre, la transition, la numérisation et la mondialisation, le dialogue social est l'outil pour anticiper le changement et définir des stratégies communes pour les entreprises et leurs travailleurs pour gérer le changement avec succès. IndustriAll Europe est engagée dans un dialogue social sectoriel au niveau européen dans 11 secteurs. Dans ces comités de dialogue social sectoriel, définir une stratégie de politique industrielle cohérente qui crée des conditions cadres favorables pour que nos secteurs industriels prospèrent est une préoccupation partagée avec les associations patronales.

IndustriAll Europe est convaincue que notre modèle social sophistiqué crée les conditions adéquates pour une transformation industrielle réussie, capable de mettre fin à l'érosion de l'industrie de la fabrication et de créer de nouveaux emplois décents. Une évolution qui, à son tour, contribuera à la cohésion sociale européenne et à l'attachement des citoyens européens à l'idéal des pères fondateurs de l'Europe d'amélioration dans le progrès des conditions de vie et de travail.

1. L'autonomisation des travailleurs commence par des emplois de qualité et la sécurité de l'emploi.

L'Europe se remet enfin au travail, et les taux de chômage ont commencé à baisser. Toutefois, la qualité et la durabilité des emplois qui ont été créés suscitent des inquiétudes. Nombre des nouveaux emplois sont temporaires (20 % de l'ensemble) et à temps partiel (14 %). Par ailleurs, le taux de transition vers des emplois permanents à temps plein est faible. Le sous-emploi (travail à temps partiel involontaire et travailleurs « découragés », c'est-à-dire les personnes qui ne sont plus disponibles sur le marché du travail) reste nettement plus élevé qu'avant la crise. Le pourcentage de « travailleurs pauvres » (revenu du ménage inférieur à 60 % du revenu médian) a presque atteint les 10 %. En outre, le marché du travail est de plus en plus polarisé en raison de la forte diminution des emplois moyennement qualifiés, principalement dans l'industrie et la construction.

IndustriAll Europe estime qu'il est grand temps de rétablir le modèle social européen en réaffirmant et en renforçant les droits des travailleurs, le dialogue social et les négociations collectives. Il est également grand temps d'adopter une nouvelle approche de la politique salariale. Le précepte selon lequel « n'importe quel emploi vaut mieux que pas d'emploi » doit être remplacé par la promesse de « plus d'emplois et de meilleure qualité ». Pour industriAll Europe, les travailleurs qualifiés, engagés et loyaux ne représentent pas un coût, mais un atout et des moteurs clés de la performance économique. Il est impossible de construire une économie innovante et fondée sur la connaissance à partir d'une main-d'œuvre déqualifiée, faiblement rémunérée et précaire. C'est pourquoi industriAll Europe salue le Socle européen des droits sociaux qui pourrait, s'il est accompagné d'une feuille de route claire pour la mise en œuvre de ses 20 principes, devenir un catalyseur permettant de restaurer l'économie sociale de marché européenne, promouvoir des emplois sûrs et des salaires équitables, renforcer l'investissement social et créer un équilibre raisonnable entre vie professionnelle et vie privée.

IndustriAll Europe estime qu'il n'est pas nécessaire de trouver un compromis entre la quantité et la qualité des emplois. Au contraire, le processus selon lequel les « mauvais emplois chassent les bons emplois » (qui conduit au dumping social) doit être remplacé par des politiques qui transforment les mauvais emplois en emplois de qualité. Cela signifie :

- a) Un accès généralisé aux **contrats de travail standard à temps plein à durée indéterminée** et à la sécurité de l'emploi.
- b) Une **hausse des salaires** pour rattraper les hausses de prix et de productivité. En effet, de 2000 à 2016, la productivité réelle par personne employée a augmenté de 14,3 % alors que la croissance de la rémunération réelle n'était que de 10,2 %.
- c) Un **rééquilibrage de la gouvernance économique européenne** en mettant les valeurs sociales au même niveau que les libertés économiques.
- d) Une **mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux** dans le cadre d'un changement de paradigme, en tournant la page de l'austérité : il faut remplacer la déréglementation des marchés du travail par la stabilité de la part des salaires dans le revenu national et la sécurité de l'emploi des travailleurs, des systèmes sociaux solides,

un outil contre le dumping social. Il convient de faire du Socle européen des droits sociaux une feuille de route crédible prévoyant une législation contraignante, des engagements clairs et des priorités partagées intégrées dans le semestre européen ainsi que dans la surveillance fiscale et économique.

- e) Les **réformes structurelles qui réduisent la protection de l'emploi et dérèglementent les contrats de travail doivent être progressivement supprimées**, car elles sont contre-productives. En effet, les erreurs politiques commises par l'UE et les États membres ont rendu la récession plus longue et plus profonde qu'elle n'aurait dû l'être. L'austérité et pousser des millions de personnes dans le chômage ou dans des emplois médiocres n'ont pas aidé l'économie.
- f) **Lutter contre la pauvreté au travail** en accordant une attention particulière aux salaires les plus bas, par exemple dans le cadre d'une législation ou de conventions collectives.
- g) **Renforcer le droit du travail**, les systèmes de protection sociale, le dialogue social et les systèmes de négociation collective et les rétablir lorsqu'ils ont été démantelés.
- h) Transformer la Garantie pour la jeunesse en une **garantie d'emploi** globale pour toutes les personnes peu qualifiées qui sont au chômage : une offre d'emploi, de formation ou d'éducation de bonne qualité dans les quatre mois suivant la perte de l'emploi.
- i) Assurer la **santé et la sécurité sur le lieu de travail** ainsi qu'une organisation du travail permettant aux travailleurs de tous âges de continuer à travailler jusqu'à l'âge de la retraite.
- j) Le respect du temps de travail, **un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée** et l'égalité entre les femmes et les hommes.
- k) **Réduire les écarts salariaux persistants** au sein de l'Europe en faisant monter l'industrie dans la chaîne de valeur en investissant dans les compétences et des stratégies de développement territorial.
- l) **Réglementation de la gig economy** pour protéger les travailleurs numériques, les travailleurs indépendants et les travailleurs atypiques.

2. Les compétences sont fondamentales

S'assurer que chacun est doté des compétences pertinentes pour le marché du travail tout en répondant aux attentes personnelles et professionnelles est une priorité pour industriAll Europe, mais à condition que ces formations de qualité aillent de pair avec l'accès à des emplois de qualité. Il est vrai que les compétences sont importantes en tant que catalyseur de l'innovation et de la création de valeur ajoutée. Une industrie d'envergure mondiale dépend largement de la qualification de sa main-d'œuvre, à tous les niveaux d'aptitudes, de connaissances et de compétences. La construction d'une société de l'apprentissage constitue donc une condition de base pour une économie innovante et compétitive. La mondialisation oblige une industrie européenne, incapable de rivaliser avec les économies émergentes sur le plan des salaires, à se moderniser. Dans une industrie en évolution rapide, les compétences sont essentielles pour les travailleurs, non seulement pour accroître leur employabilité, mais aussi pour la sécurité de l'emploi, l'intégration sociale et de meilleures opportunités dans la vie. Toutefois, industriAll Europe considère que l'employabilité des travailleurs ne peut pas relever de leur seule responsabilité individuelle. Au contraire, améliorer l'employabilité nécessite des stratégies globales de marché du travail impliquant toutes les parties prenantes (partenaires sociaux, institutions du marché du travail, prestataires de formations). Actuellement, 70 millions d'adultes européens n'ont pas les formations adéquates, ni ne savent écrire, tandis que 169 millions (44 %) n'ont pas les compétences de base en calcul et outils numériques. Parallèlement, nous sommes confrontés à des inadéquations de compétences frappantes. Ainsi, 825 000 postes seront vacants pour les professionnels des TIC d'ici 2020. De telles inadéquations s'observent pour d'autres emplois techniques, à tous les niveaux d'études. De plus, la numérisation s'emploie à remodeler presque tous nos secteurs, nécessitant une requalification et une mise à niveau des compétences des travailleurs.

L'investissement dans la promotion d'une éducation, d'une formation et d'un développement professionnel de qualité tout au long de la vie active de la main-d'œuvre exigera une politique persistante et continue portant notamment sur les éléments suivants :

- a) Renforcer la **veille stratégique sur les besoins en compétences** concernant les profils professionnels émergents et en voie de disparition et **agir en temps utile pour éviter de futures inadéquations de compétences** (par exemple, au moyen d'une alliance sectorielle des compétences fondée sur un partenariat social au niveau européen et par la planification stratégique des emplois et des compétences au niveau des entreprises).
- b) Assurer une orientation professionnelle au début et tout au long de la carrière pour renforcer l'employabilité des travailleurs tout au long de leur vie professionnelle et l'adaptation de leurs compétences aux besoins du marché du travail.
- c) Accorder un accès complet et égal à la formation grâce à un droit individuel à la formation garanti par une convention collective, si ce n'est par la loi, ainsi qu'un congé-éducation payé.
- d) Associer les partenaires sociaux sectoriels ainsi que l'industrie locale à la gestion des systèmes d'éducation et de formation, car ils ont une connaissance approfondie de l'organisation des entreprises et des besoins du marché local.
- e) Multiplier les possibilités de **valider l'apprentissage non formel et informel** pour faire reconnaître les compétences acquises au travail.

- f) Promouvoir les **compétences transversales et non techniques** telles que le travail d'équipe, la communication, la pensée créative, la résolution de problèmes et, surtout, la capacité d'apprendre.
- g) **Intégrer les aptitudes et compétences numériques à tous les niveaux d'éducation et de formation.** Tous les secteurs et professions sont concernés par la numérisation d'une manière ou d'une autre. A cet égard, industriAll Europe ne peut pas tolérer que la numérisation soit utilisée, de manière abusive, pour réduire l'autonomie et les compétences des travailleurs (avec un impact négatif sur les niveaux des salaires)
- h) **Maintenir les travailleurs seniors dans l'emploi** par des possibilités de formation adaptées (langues, compétences numériques) et par une approche systématique du mentorat pour organiser le transfert intergénérationnel (diffuser le « savoir-faire silencieux » dans l'entreprise).
- i) Accorder une attention particulière aux **besoins des PME**, car les grandes entreprises ont souvent les moyens d'attirer ou de créer les compétences nécessaires.
- j) Améliorer le **cadre européen des certifications** afin d'assurer la qualité de l'EFP et de garantir la reconnaissance et la transférabilité des compétences acquises entre les professions, les systèmes d'éducation, les entreprises, les secteurs et les pays.
- k) Les **systèmes de formation initiale et professionnelle** doivent garantir que les jeunes et les travailleurs adultes acquièrent à la fois des compétences de base (lecture, écriture, calcul), des compétences en STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques), des compétences transversales (réflexion analytique, résolution de problèmes, communication, capacité d'apprendre...) ainsi que des compétences numériques réclamées par le marché du travail et nécessaires pour renforcer leur employabilité.
- l) Des **programmes d'apprentissage tout au long de la vie** doivent être établis pour permettre aux travailleurs d'avoir accès à des expériences d'apprentissage stimulantes à toutes les étapes de leur vie, pour des raisons individuelles ou professionnelles. En effet, une culture de l'apprentissage tout au long de la vie améliore l'inclusion sociale, le développement personnel, les compétences professionnelles et une citoyenneté active.
- m) Les États membres doivent tenir les **engagements qu'ils ont pris dans la stratégie UE 2020** : investir au moins 2 % du PIB dans l'enseignement supérieur, ramener le taux de décrochage scolaire à moins de 10 %, s'assurer qu'au moins 40 % des 30-34 ans soient diplômés de l'enseignement supérieur, qu'au moins 15 % des adultes suivent une formation tout au long de la vie, etc. Il convient d'accroître les investissements publics dans l'éducation et la formation ainsi que la contribution financière des entreprises.

3. Investir dans une reprise économique durable

Après près de sept années d'une crise financière et économique grave (2007-2013), l'UE en est déjà à sa sixième année de reprise économique. Néanmoins, il convient de noter que certains pays et secteurs en Europe luttent encore.

L'UE a commencé à passer du statut d'Union monétaire en pleine tourmente à celui de réussite économique surprenante. Bien que la croissance économique pourrait être plus élevée, elle est robuste. Toutefois, il n'y a pas lieu de se reposer sur ses lauriers, car la crise financière a laissé d'importantes cicatrices qui doivent être refermées de toute urgence. Le processus de convergence salariale entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale est au point mort. La croissance globale des salaires est timide, voire négative, alors que la part du travail dans le PIB baisse. Les déséquilibres structurels ont été corrigés au moyen d'une dévaluation interne, un doux euphémisme pour désigner des réductions de salaire et un démantèlement des systèmes de négociation collective, de la législation sociale et des régimes de sécurité sociale. Les inégalités de revenu et le nombre de travailleurs pauvres ont augmenté en conséquence. Dans un contexte de stagnation de la demande, ces politiques de dérégulation néolibérale n'ont fait qu'intensifier la crise. Pour cette raison, industriAll Europe s'est toujours opposée aux politiques d'austérité comme étant économiquement contreproductives.

En conséquence, industriAll Europe estime que la reprise demeure incomplète et doit être consolidée. Il convient de s'attacher dès à présent à la tâche difficile consistant à prolonger la reprise et à protéger nos économies contre une récession future. Des investissements dans des projets industriels durables et à long terme doivent être favorisés à tous les niveaux.

Pour industriAll Europe, les bases d'une croissance économique soutenue et d'une reprise à long terme doivent être renforcées :

- a) L'austérité budgétaire a entraîné des coupes drastiques dans les investissements publics et privés. Maintenant la plupart des États membres ont ramené leur déficit bien en-dessous de 3 %, et il convient de tirer pleinement profit de cette marge de manœuvre pour **promouvoir l'investissement public**, dont le niveau n'a jamais été aussi bas. Au niveau européen, les investissements peuvent être soutenus par une nouvelle extension et une orientation stratégique du Fonds européen pour les investissements stratégiques, l'émission d'obligations liées à des projets ou la création du Fonds d'innovation et du Fonds de modernisation (dans le cadre de la mise en œuvre de l'Union de l'énergie). IndustriAll Europe soutient pleinement l'instauration d'**une règle d'or sur l'investissement public** par un élargissement significatif de la « clause d'investissement » actuelle. Les investissements publics pour toutes les catégories d'investissement qui profitent à l'économie (pas uniquement pour les projets cofinancés par l'UE) doivent être exclus du critère du déficit.
- b) L'**investissement privé** doit être encouragé. Il est essentiel pour soutenir la reprise économique. Actuellement, le niveau d'investissement par rapport au PIB est de 19 % seulement, contre 22,7 % par le passé. Les entreprises doivent réinvestir leurs bénéfices dans la création de richesses et d'emplois plutôt que de verser des super dividendes ou de racheter leurs actions. Cela nécessite un environnement stable et prévisible pour les investissements et une politique macro-économique stimulante.
Le fondement institutionnel de l'UEM n'est pas adapté à son objectif. La crise financière a révélé les défauts de son architecture (un taux de change et un taux d'intérêt, mais de

fortes divergences économiques). À l'avenir, il convient d'éviter à tout prix les politiques sévères de « dévaluation interne ». Un **approfondissement significatif et bien pensé de l'UEM** (sans un agenda pour recourir à des réformes néolibérales) sera nécessaire.

- c) Stimuler la demande intérieure en mettant enfin fin aux politiques d'austérité par une **progression plus prononcée des salaires** pour de nouveau aligner les salaires avec l'augmentation de la productivité.
- d) Transférer **l'imposition** de l'emploi sur l'environnement et la richesse.
- e) Mettre fin au niveau croissant de financiarisation de l'économie en établissant des règles qui restaurent les fonctions de base du secteur financier : collecter l'épargne et la transformer en investissements productifs dans l'économie réelle. Des réglementations supplémentaires doivent empêcher la réapparition d'un système bancaire parallèle et d'opérations spéculatives à court-terme et lutter contre l'impact négatif d'actionnaires activistes sur les stratégies à long terme des entreprises ?

4. Une politique industrielle européenne soutenant les secteurs et les régions

Les politiques macroéconomique et industrielle se renforcent mutuellement. Une politique industrielle ne portera jamais ses fruits si elle est associée à une politique macroéconomique d'austérité. Par ailleurs, la reprise économique actuelle offre la possibilité de restaurer le tissu industriel européen et de relever les défis multiples et sans précédent auxquels l'industrie doit faire face, notamment : la modernisation de la structure industrielle de l'Europe, la préservation et la création d'emplois de qualité, la transformation des connaissances en innovation et de l'innovation en produits commercialisables, l'équilibre du développement territorial, le soutien à la transition vers une économie bas carbone, le vieillissement de la société, la promotion et la réglementation de la numérisation, l'émergence de grandes économies et l'industrialisation dirigée par l'État. La politique industrielle doit prendre les devants et apporter des solutions aux défis sociétaux et donner des orientations vers de nouveaux paradigmes qui ne naissent pas spontanément des forces du marché (l'internet, le GPS et une économie décarbonisée sont les résultats de politiques publiques).

À cet égard, industriAll Europe souhaite mettre l'accent sur les éléments suivants :

- a) L'importance des **politiques industrielles sectorielles** pour le maintien de la diversité industrielle et une large base industrielle au sein de l'UE. IndustriAll Europe soutient des plans d'action ciblés pour tous les secteurs/chaînes d'approvisionnement qui présentent un intérêt stratégique ou sont confrontés à des changements structurels :
 - i. Les (sous-)secteurs et les chaînes de valeur ayant un fort potentiel de croissance, connaissant une évolution technologique rapide (par exemple, les technologies clés génériques) ou confrontés à une forte concurrence internationale.
 - ii. Les secteurs énergivores qui doivent passer à des structures plus durables, voire se décarboniser complètement d'ici le milieu du siècle.

- iii. Des « stratégies de primes » pour les secteurs de basse et moyenne technologie afin de soutenir leur modernisation structurelle en exploitant leur potentiel d'innovation et en améliorant leurs processus de production.
- b) La politique industrielle européenne comporte une **dimension territoriale** importante. Le développement industriel de l'Europe présente de graves déséquilibres qui reflètent aussi une concentration importante des activités industrielles. Le potentiel de modernisation industrielle des régions, renforçant les systèmes d'innovation, encourageant la diffusion et l'adoption de nouvelles technologies et le développement économique durable mérite d'être pleinement libéré. Une attention particulière doit être accordée aux régions moins développées et en transition industrielle, à la coopération interrégionale pour l'échange des bonnes pratiques et à la promotion des pôles d'innovation. À cet égard, les « stratégies de spécialisation intelligente » au niveau régional constituent un levier important pour atteindre une masse critique en matière de R&D, d'innovation et de capacités d'investissement dans les activités très prometteuses combinant technologies avancées et compétences locales, y compris dans les industries traditionnelles.
- c) Au niveau de l'UE, les **fonds structurels** sont les outils les plus importants pour corriger les déséquilibres territoriaux et soutenir les victimes des évolutions structurelles. Ils ne doivent toutefois pas fausser la concurrence entre les entreprises et engendrer des délocalisations au sein de l'Union.
- d) Les financements européens doivent également se concentrer sur la promotion des infrastructures régionales de R&D et d'innovation : centres de recherche, incubateurs, parcs scientifiques, soutien aux réseaux de recherche, promotion de la diffusion de l'innovation, et une modernisation générale des systèmes d'enseignement et de recherche
- e) Les **marchés publics** (14 % du PIB) constituent un levier important pour la valeur ajoutée et l'emploi. Il convient d'exploiter pleinement leur potentiel en intégrant des critères innovants, écologiques et sociaux dans les appels d'offres publics plutôt que de simplement rechercher le prix le plus bas. Le principe de l'offre économiquement la plus avantageuse (MEAT), qui met davantage l'accent sur les coûts du cycle de vie, les objectifs environnementaux et les considérations sociales, est un outil puissant pour affecter les fonds publics de manière efficace, durable et stratégique ; il mérite d'être beaucoup plus mis en avant. Par ailleurs, il convient d'accorder davantage d'attention à la disposition du cadre européen révisé sur les marchés publics permettant de rejeter des offres dans le cadre d'appels d'offres publics si plus de 50 % de la valeur ajoutée est créée en dehors de l'UE.
- f) La proposition de la Commission européenne portant sur un **instrument international de passation des marchés doit être approuvée rapidement**. En effet, cet instrument permettra, en cas de discrimination avérée à l'égard des entreprises de l'UE sur les marchés publics, de considérer que les biens et services du pays concerné présentent un prix plus élevé (jusqu'à 20 % de plus) que celui qu'il a proposé, procurant de la sorte un avantage concurrentiel aux biens et services européens.
- g) **L'établissement intelligent et dynamique de normes à l'échelle européenne** peut réduire les risques pour l'innovateur et l'acheteur en agrégeant la demande dans des domaines qui, autrement, pourraient être trop largement répartis entre plusieurs

solutions. Les normes offrent une sécurité juridique aux innovateurs. Elles peuvent également encourager l'innovation si elles sont établies à un niveau de fonctionnalité exigeant sans préciser la solution à adopter, ouvrant ainsi la porte à l'innovation.

- h) Le **renforcement de l'intégration** de la politique industrielle à tous les niveaux politiques (entre les DG, les États membres, les régions) doit permettre d'accroître l'efficacité de la politique industrielle. Il convient de renforcer l'appropriation de la politique industrielle européenne au niveau national et régional. Les plans d'action à long terme de l'UE (UE 2020, plans climat, etc.) doivent se traduire par des plans d'action industriels. Une approche globale en créant des synergies entre les différentes initiatives de politique industrielle (économie circulaire, transports durables, commerce, numérisation, innovation, investissement, compétences, énergie, politique régionale) contribuera assurément à maximiser l'impact de la politique industrielle. Enfin, il est nécessaire d'améliorer le cadre d'analyse économique et statistique pour analyser la dynamique des développements industriels.
- i) Une planification stratégique de la **modernisation des infrastructures industrielles européennes** et son financement public adéquate : les réseaux transeuropéens pour les transports (rail), l'énergie et les communications, la logistique, l'intermodalité des transports, aéroports et ports, les parcs d'activités, les infrastructures de recherche, etc.
- j) Une **réforme de la politique de concurrence européenne** afin de soutenir la collaboration industrielle tout au long des chaînes de valeur et de préserver/créer des champions européens au sein des chaînes d'approvisionnement mondialisées. La politique de concurrence de l'Europe ne peut pas conduire à la destruction de chaînes de valeur intégrées et ne peut pas entraver la création de projets industriels européens ambitieux (Airbus, Ariane, Galiléo...)
- k) La révision attendue du **corpus réglementaire sur la surveillance du marché** doit être saluée, mais il est aussi indispensable d'améliorer la coordination entre les autorités est (par la création d'une agence de l'UE).
- l) Les Etats membres doivent maintenir la possibilité de soutenir leurs secteurs industriels clés par la création d'entreprises publiques ou le développement de services publics

5. La numérisation de l'industrie européenne doit être un processus de progrès partagés.

La numérisation est la mise en réseau de tout objet et de toute personne, à tout moment, en tout lieu, ainsi que le traitement automatisé et autonome des données qui en résultent. Dans l'industrie, elle conduit à l'intégration numérique de tous les processus : conception, fabrication (le concept d'« industrie 4.0 »), entretien et administration. Cette intégration numérique a le potentiel d'entraîner d'énormes gains de productivité, de fiabilité, d'adaptation aux besoins des clients et de rapidité, et ce, à toutes les échelles (des machines individuelles à l'ensemble du système de production). Elle peut améliorer considérablement les avantages comparatifs de l'industrie européenne de la fabrication et, en conséquent, de protéger voire de rapatrier les emplois industriels. De ce fait, industriAll Europe estime que la numérisation de l'industrie européenne ne peut pas et de doit pas être stoppée. Mais elle doit être contrôlée, réglementée et encadrée.

L'industrie européenne sera numérisée ou cessera d'exister, dépassée par des concurrents plus efficaces et plus rapides. Notre devoir, en tant que syndicat de l'industrie, est de modérer la numérisation pour le bien-être de tous les membres de la société et de tous les travailleurs de l'industrie. Par ailleurs, la numérisation risque d'avoir un impact dramatique sur la qualité et la quantité des emplois existants. De nombreuses tâches routinières dans l'industrie, y compris des postes de bureau, risquent de disparaître et les emplois restants requerront des compétences numériques.

Outre les gains de productivité communs à toutes les transformations technologiques qu'a connues l'industrie au cours de l'histoire, la numérisation présente certains effets spécifiques. Elle concentre le pouvoir et les richesses au sein des entreprises qui contrôlent les plateformes, les logiciels ou les données, privant ainsi toutes les autres entreprises de la chaîne de valeur de la capacité d'investir, d'innover et de fournir de bons salaires et de bonnes conditions de travail. La numérisation remet également en cause les fondements de la relation de travail permanente à temps plein fondée sur des conventions collectives, car toutes les fonctions de cette relation (y compris le contrôle des tâches) peuvent être exécutées individuellement, automatiquement et à distance.

Par conséquent, les travailleurs se retrouvent dans une situation de concurrence mondiale pour les prix, et le travail précaire encadré par des conditions individualisées explose (indépendants, faux indépendants, travail sur plateforme numérique). Ils peuvent être soumis à des niveaux sans précédent de contrôle de leur travail (avec des caméras, des capteurs, une supervision automatisée). Plus positivement, la numérisation permet d'assurer la traçabilité des processus industriels tout au long des chaînes de valeur, dans l'intérêt de l'économie circulaire ou de la surveillance des conditions sociales et environnementales de la fabrication (par ex. dans l'habillement et la chaussure). Elle facilite aussi la coopération entre les travailleurs.

D'un **point de vue industriel**, industriAll Europe souhaite que les politiques européennes soutiennent une numérisation de l'industrie qui favorise une répartition équitable des richesses créées, et qui exploite ses opportunités pour l'intérêt public. Dans le futur, de telles politiques :

- a) contribueront au **développement industriel** en Europe :
 - i. Explorer le potentiel des technologies numériques pour relever les « **grands défis sociétaux** » (efficacité énergétique et des ressources, changement climatique, mobilité, santé).
 - ii. Retrouver une **position industrielle de premier plan** dans le domaine des **composants et systèmes électroniques** : mettre en place un projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) pour l'investissement public-privé dans une capacité européenne autonome de conception et de fabrication des composants et systèmes microélectroniques qui sous-tendent l'ensemble de l'économie numérique.
 - iii. Soutenir le développement de **nouveaux secteurs des TIC** tels que les mégadonnées, l'informatique en nuage, l'intelligence artificielle et les systèmes de fabrication avancés.
 - iv. **Industrialiser** et **automatiser** les processus d'**économie circulaire** en matière d'entretien, de réparation, de démontage et de recyclage
 - v. Soutenir le développement des **compétences numériques** nécessaires à l'industrie en tant qu'outil de compétitivité industrielle des entreprises.

- vi. Investir dans les **infrastructures à large bande** dans l'ensemble des régions et des États membres.
- b) soutiendront des valeurs européennes :
 - i. **Exiger** des normes ambitieuses en matière de **sécurité** et de **confidentialité** des données au sein des réseaux européens et des infrastructures « en nuage ».
 - ii. **Tracer** et **surveiller** numériquement les **conditions** sociales et environnementales des processus de **fabrication** tout au long des chaînes de valeur internationales et prévenir toute altération ultérieure des données recueillies.
- c) empêcheront la capture par des monopoles numériques de la richesse créée par des industries européennes :
 - iii. **Réglementer** et **taxer la création de valeur** selon les règles de l'endroit où le travail contracté par le biais de plateformes numériques est physiquement effectué.
 - iv. **Exiger** l'application de **normes ouvertes** pour l'intégration numérique des processus de fabrication et leur disponibilité dans des conditions équitables, raisonnables et non discriminatoires (FRAND).
 - v. Réglementer les **plateformes numériques monopolistiques** : les données industrielles doivent être accessibles à tous dans des conditions FRAND ; il faut exiger que des algorithmes de recherche transparents et « équitables » soient mis à la disposition des utilisateurs.

D'un **point de vue social**, industriAll Europe demande que la transition vers une industrie numérisée soit équitable pour tous les travailleurs et qu'elle serve à faire avancer le progrès social. Il faut donc :

- a) **Anticiper et gérer le changement** d'une manière socialement responsable en renforçant, aux niveaux national et européen, les droits d'information et de consultation tout au long de la chaîne d'approvisionnement sur les défis envisagés.
- b) Veiller à ce que les travailleurs obtiennent **une juste répartition** de la **création de richesses générées** par la numérisation et discuter de la répartition de ces gains (salaires/temps de travail).
- c) Empêcher la disponibilité permanente des travailleurs mobiles à travers un **droit à la déconnexion** et veiller à ce que la flexibilité du temps de travail que permet la numérisation soit équilibrée entre les travailleurs et les employeurs et qu'elle ne nuise pas à la santé des travailleurs.
- d) Dans les projets de recherche et d'innovation, développer le potentiel des technologies numériques pour **aider** les travailleurs plutôt que de les remplacer.
- e) Garantir un **droit** individuel à la formation pour la **mise à niveau** et la **requalification** permanente de la main-d'œuvre (y compris par l'utilisation réfléchie d'outils d'apprentissage en ligne) en appui à l'acquisition de compétences numériques reconnues, validées, transférables et non rattachées à des fournisseurs... En plus des compétences de base, des compétences en STEM et des compétences transversales, les compétences numériques doivent être placées au centre de la formation professionnelle dans nos secteurs.
- f) Veiller à ce que **tous** les travailleurs, y compris ceux qui ont des relations contractuelles « atypiques » avec l'entreprise (par exemple, les travailleurs sur plateforme numérique et les travailleurs intérimaires), puissent **négocier collectivement** leur salaire et leurs conditions de travail ou être inclus dans le champ d'application de conventions collectives. En conséquent, une participation réelle des travailleurs dans la prévention et la correction des risques est nécessaire.

- g) Assurer la **santé et la sécurité** au travail lors de l'interaction avec des robots et des véhicules autonomes et mettre en place un régime de responsabilité clair prévoyant une indemnisation rapide en cas d'accident.
- h) Protéger la **confidentialité des données relatives aux travailleurs** en définissant des conditions équitables pour le consentement des travailleurs à la collecte et au traitement des données, des limites à la surveillance des travailleurs et la transparence dans les décisions des algorithmes (d'intelligence artificielle) ayant une incidence sur leur carrière.
- i) Mettre en place des systèmes de **travail humanisés** où les méthodes de production ne remettent pas en cause l'autonomie et les capacités cognitives des travailleurs.
- j) Accroître la compréhension par les travailleurs ou leurs représentants des données collectées sur eux et de l'utilisation faite de ces données

6. L'industrie : un moteur du développement durable

La construction d'une économie durable, circulaire et inclusive est l'objectif primordial de toute politique industrielle. Les objectifs et les plans à long terme en matière de climat établissent l'orientation et modifieront la nature de l'industrie en profondeur. IndustriAll Europe soutient pleinement les objectifs de développement durable des Nations Unies, l'accord international de Paris sur le changement climatique et les objectifs européens en matière de climat à l'horizon 2020, 2030 et 2050. L'industrie de demain aura recours à des procédés à haute efficacité énergétique et matérielle, utilisera des matériaux renouvelables et recyclés ou réutilisés et adoptera des modèles d'entreprise de plus en plus durables. Au cours des dix dernières années de récession, plus d'un million d'emplois ont été créés dans l'économie « verte ». L'industrie peut réaliser des économies d'énergie et de matériaux considérables, tandis que l'économie circulaire crée des emplois nationaux qu'il est impossible de délocaliser. Il convient donc d'exploiter pleinement le potentiel économique et le potentiel d'emploi du développement durable. La reprise économique actuelle doit aller de pair avec une croissance écologiquement et socialement durable :

- a) Il convient d'explorer pleinement les **synergies entre l'économie et le développement durable** et de renforcer la boîte à outils pour une politique industrielle durable. Cette dernière recommandera de combiner intelligemment un certain nombre de politiques : objectifs et plans à long terme, fixation d'un prix du carbone, promotion des technologies vertes, instruments de tarification des ressources rares, transfert de la charge fiscale en faveur de l'environnement, soutien à la transition énergétique et taxes ou subventions pour orienter le comportement des consommateurs et des producteurs. Les engagements pris dans le cadre des objectifs internationaux et européens en matière de climat doivent s'inscrire dans la stratégie industrielle de l'UE et être traduits en plans d'action industriels, tout en s'assurant que tous les signataires respectent également ces engagements.
- b) Il convient d'accorder toute l'attention à la création d'une **économie circulaire industrialisée** allant au-delà du recyclage des déchets et se concentrant plutôt sur la réutilisation et la refabrication. Il sera essentiel de s'appuyer sur le leadership de l'Europe dans une économie circulaire et à faibles émissions de carbone et de le renforcer. Il ne fait aucun doute que de nouvelles initiatives telles qu'une économie circulaire portant sur les plastiques ou la

création d'une chaîne d'approvisionnement européenne pour les piles renforceront le tissu industriel européen et contribueront à la création de nouveaux emplois. Il conviendra d'accorder une attention particulière à l'accroissement de l'efficacité des ressources, à l'accès aux matières premières critiques et au développement de marchés des matières premières secondaires fonctionnant bien. Dans ce contexte, industriAll Europe soutient une industrie minière propre et durable (notamment pour les nouveaux matériaux). En outre, la responsabilité élargie des producteurs, les marchés publics écologiques et l'écoconception pourront contribuer à créer des marchés pour les produits et services circulaires. Enfin, des plateformes de production spécialisées dans l'économie circulaire pourraient être mises en place au travers de partenariats public-privé.

- c) Les mesures européennes ambitieuses de lutte contre le changement climatique telles que le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE) entraînent des coûts supplémentaires pour les industries européennes et confèrent un avantage concurrentiel aux pays non couverts par le SEQE-UE. Il faut empêcher les **fuites de carbone** vers des pays hors de l'UE ne disposant pas de politiques environnementales strictes ou de normes élevées en matière de travail.
- d) Même si les émissions de carbone peuvent être réduites, elles ne peuvent pas être complètement éliminées, ce qui nécessite de mettre au point des méthodes économiquement viables pour **capter et réutiliser le carbone** (comme matière d'approvisionnement, combustible ou matière première de base).
- e) L'**avenir des nombreuses industries énergivores** doit être garanti par le Fonds d'innovation et le Fonds de modernisation à venir, qui devront pleinement soutenir ces secteurs dans leur transition vers des structures plus durables (y compris la « décarbonisation profonde »). Il est urgent de réaliser des investissements importants et d'instaurer un cadre réglementaire complémentaire de toute urgence pour mettre en place des technologies de pointe sur l'ensemble des sites européens en vue de réduire considérablement les émissions de manière rentable.

7. Une transition énergétique juste

IndustriAll Europe défend des objectifs ambitieux visant à accroître l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables. Néanmoins, les défis de la politique énergétique sont multiples et souvent contradictoires : prix de l'énergie abordables pour l'industrie et les ménages, réalisation des objectifs en matière de climat, sécurité de l'approvisionnement et maintien d'une position de leader dans les technologies énergétiques. Une politique énergétique globale doit être fondée sur des objectifs ambitieux à long terme réalisables à la fois technologiquement et économiquement. Par ailleurs, il sera nécessaire de fixer un cadre réglementaire capable de fournir une énergie sûre, abordable et renouvelable. L'abandon progressif des combustibles fossiles doit être transformé en levier de progrès social. Cette transition ne doit laisser personne pour compte. Les travailleurs touchés par la décarbonisation doivent se voir offrir de bonnes perspectives de développement professionnel et être assurés de retrouver un emploi sûr et de qualité dans de nouvelles activités économiques prometteuses.

Selon industriAll Europe, l'énergie est un bien public de base. Les pouvoirs publics doivent continuer à jouer un rôle important dans sa production et sa distribution.

- a) **La politique énergétique doit servir l'intérêt général** et promouvoir un cadre réglementaire soutenant la cohésion sociale, l'égalité de traitement, la protection environnementale et une meilleure qualité au coût le plus bas, notamment en rapport avec le nombre croissant de foyers touchés par la précarité énergétique. Cela requerra une évaluation appropriée des politiques actuelles.
- b) La **sécurité, la suffisance et la durabilité** de l'énergie **accessible aux citoyens et aux entreprises à un coût bas et prévisible** sont des priorités essentielles pour l'industrie et la société. L'ambition du Paquet « Energie propre » est de réduire la dépendance aux combustibles fossiles, de mieux intégrer les marchés de l'énergie et de coordonner les politiques énergétiques nationales tout en renforçant l'indépendance énergétique, l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables. Le Paquet a également examiné les objectifs climatiques à long terme de l'UE pour 2030. IndustriAll Europe appelle à suivre de près les aspects liés à l'industrie et à l'emploi de cette initiative globale.
- c) L'infrastructure énergétique vieillissante de l'Europe doit être modernisée par le développement de **réseaux intelligents** qui assureront l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique.
L'électrification des transports et la décarbonisation des industries énergivores entraîneront une forte hausse de la demande d'électricité et nécessiteront donc des **investissements massifs dans la production et la distribution d'électricité (à faible émission)**. La décarbonisation du transport doit être réalisée d'une manière neutre technologiquement : véhicules électriques, hybrides, hydrogène, gaz naturel, combustibles synthétiques, etc...
- d) Les efforts doivent être intensifiés en vue de mettre au point des **technologies énergétiques à émission zéro** inédites, efficaces et rentables et de les commercialiser de manière rentable, par exemple, avec le soutien du plan stratégique pour les technologies énergétiques.
- e) La part accrue des énergies renouvelables dans le système énergétique doit être soutenue par des technologies de pointe en matière de **stockage de l'énergie** et par une **meilleure interconnectivité** pour compenser les variations de l'offre.
- f) Tournée vers l'avenir, la politique énergétique devra encourager l'industrie et la société à développer, à adopter et à utiliser les meilleures technologies disponibles pour **gagner en efficacité sur le plan énergétique**. Pour ce faire, il faut avoir des visions et des objectifs communs (sur le logement passif, la mobilité, les stratégies politiques intégrées [marchés publics verts] et les réglementations [écoconception, étiquetage énergétique]).
- g) **La transition vers une société à faibles émissions de carbone doit être « juste »**. Il s'agit d'anticiper et d'évaluer en temps utile l'impact des changements structurels et de garantir un soutien adéquat aux salariés, aux entreprises et aux régions affectées par ces changements structurels. Pour ce faire, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée et de mener un dialogue social fort et cohérent avec l'implication de toutes les parties prenantes, à tous les niveaux : entreprises (formation, mobilité interne, anticipation des restructurations pour éviter les licenciements secs), agences du marché du travail (assurer la transition en douceur d'un emploi à un autre), autorités (plans régionaux de reconversion), et syndicats (« une solution pour chaque travailleur touché par les restructurations »). Une transition « juste » nécessitera également des financements intelligents et bien ciblés pour la reconversion régionale afin d'établir de nouvelles activités économiques durables capables de garantir un nouvel avenir aux régions touchées et à leurs travailleurs.

- h) La politique énergétique doit être accompagnée par des politiques industrielles qui maintiennent, créent ou rétablissent les chaînes de valeur industrielles pour les biens énergétiques

8. L'innovation par tous et pour tous

Alors qu'à l'ère industrielle, la création de valeur était assurée par le « capital » et le « travail », ces facteurs de production classiques sont complétés et amplifiés par le « savoir » dans l'économie de la connaissance actuelle. Le savoir est devenu la ressource industrielle la plus importante.

L'industrie de demain sera façonnée par la génération de connaissances d'aujourd'hui. Les projets qui sont actuellement dans les laboratoires ou sur les planches à dessin deviendront des produits intelligents et performants ou des processus plus efficaces et plus respectueux de l'environnement. Ils remplaceront les parts de marché, la valeur ajoutée et les emplois. Ils transformeront les compétences et les conditions de travail. L'innovation est permanente. C'est la clé du développement économique durable. Les syndicats peuvent et doivent participer activement à l'élaboration d'un modèle où l'innovation est ouverte à tous les travailleurs, à tous les citoyens, et profite à tout le monde : « **l'innovation par tous et pour tous** ».

IndustriAll Europe estime que l'innovation doit viser à répondre aux besoins sociaux, environnementaux et économiques, à fournir de meilleurs produits et de meilleurs processus, à maintenir l'industrie européenne à la pointe du développement technologique, à créer des emplois de qualité et à assurer une transition juste vers une société à faibles émissions de carbone. Ainsi, l'innovation est un outil très précieux permettant de viser des fins sociétales supérieures, mais ce n'est qu'un outil. Elle ne peut être un objectif en soi, ni un « principe » visant à porter atteinte, par exemple, au principe de précaution.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, industriAll Europe a identifié les options stratégiques suivantes :

- a) L'industrie et les pouvoirs publics doivent accroître considérablement les **investissements** dans la recherche, le développement et l'innovation (RDI) en lien avec l'industrie et la société. Le soutien public au RDI privé doit être **subordonné à la condition** que la **première application industrielle** soit mise en place en Europe.
- b) Les entreprises européennes doivent consacrer **plus de 1,5 fois la moyenne de l'OCDE** de leur secteur et de leur catégorie de taille à la recherche, au développement et à l'innovation
- c) IndustriAll Europe a recensé **un certain nombre de domaines prioritaires** qui sont essentiels pour la transformation industrielle et méritent des investissements : mobilité durable, économie circulaire industrialisée, réseaux de distribution et de stockage intelligents pour l'énergie électrique, composants et systèmes électroniques, nanotechnologies comme substituts des matières premières critiques, systèmes de transport multimodaux et hybrides, services de « nuage » ouverts, personnalisation de masse des vêtements, rénovation thermique des bâtiments, biochimie.

- d) La **réglementation au sein du marché intérieur doit être prévisible, cohérente et ambitieuse** afin d'éliminer les obstacles à l'innovation et de favoriser la différenciation des produits et des processus par la qualité. Elle doit fixer des objectifs ambitieux en matière de performance énergétique et des exigences strictes concernant l'écoconception des produits industriels au niveau de l'efficacité énergétique et de l'utilisation efficace des matières premières.
- e) Les systèmes d'innovation doivent favoriser la **coopération, la démocratie** et la **participation des travailleurs**. Les syndicats doivent participer aux organes de gouvernance stratégique des programmes actuels de R&D financés par des fonds publics au niveau européen. Il convient de mener un dialogue social approfondi portant sur l'innovation sur le lieu de travail et visant à l'avènement d'une « démocratie de l'innovation ». Nous réclamons que tous les salariés bénéficient du droit (mais pas de l'obligation), à l'échelle de l'UE, d'initier des innovations pilotées par les travailleurs.
- f) Le **bilan positif d'Horizon 2020** doit être maintenu dans le neuvième programme-cadre (FP9). Parallèlement, les ressources financières doivent être considérablement augmentées et le taux d'échec des soumissions, très élevé, doit être réduit. Le futur programme-cadre de R&D doit maintenir les principaux éléments d'Horizon 2020 en faveur de la recherche industrielle : le socle industriel, les subventions, les partenariats public-privé sur l'innovation et les initiatives technologiques conjointes. Il convient d'accorder plus d'attention à la diffusion des technologies et au renforcement de la capacité des entreprises à adopter les nouvelles technologies ainsi qu'à la recherche et à l'innovation industrielles collaboratives. Le problème du taux d'échec très élevé des soumissions dans le cadre d'Horizon 2020 doit être résolu.

9. Le commerce doit être équitable pour profiter au plus grand nombre

IndustriAll Europe considère que des échanges commerciaux libres et équitables revêtent une grande importance pour la croissance économique et industrielle de l'Europe. Toutefois, les travailleurs européens sont de plus en plus inquiets quant à l'impact des accords commerciaux sur leur travail, leur industrie et leur communauté. Il va de soi que pour gagner le soutien populaire, les politiques commerciales doivent non seulement créer des débouchés pour les entreprises multinationales, mais surtout profiter à tous les citoyens. Les politiques commerciales doivent ainsi garantir que les biens importés que nous consommons sont fabriqués par des travailleurs qui ne sont pas exploités, perçoivent un salaire juste, travaillent dans des environnements sans danger et sont employés par des entreprises qui respectent les codes de conduite mondiaux.

La mondialisation économique est une réalité qui pose le défi de bâtir un système commercial mondial inclusif plus équitable, afin de juguler les excès du capitalisme mondial en encadrant la mondialisation par un ordre économique et politique multilatéral fondé sur des règles établies. Les politiques commerciales doivent promouvoir la coopération plutôt que la concurrence. Ce sont les citoyens et non les profits qui doivent être au cœur des politiques commerciales.

Les tremplins vers un système commercial mondial plus équitable sont les suivants :

- a) **Le multilatéralisme doit être ravivé.** Les solutions réglementaires multilatérales sont préférables car elles offrent des avantages plus importants que les accords commerciaux bilatéraux, comme des accords d'accès au marché globaux et transparents, l'élaboration de règles, la transparence et le règlement de litiges internationaux.
- b) Les institutions financières, monétaires et réglementaires internationales doivent être réformées pour les rendre plus légitimes, plus efficaces et plus transparentes.
- c) **Renforcement de la légitimité démocratique des accords commerciaux.** La transparence totale, la participation des parties prenantes et l'examen du public doivent être garantis dès le départ.
- d) **Les accords commerciaux doivent comporter des sections exécutoires sur le développement durable et les droits des travailleurs.** En établissant des dispositions solides en matière de travail pour éviter un nivellement mondial par le bas des normes sur le travail, les accords commerciaux doivent soutenir l'emploi au niveau intérieur et à l'étranger. La ratification et la mise en œuvre des normes fondamentales de l'OIT sont essentielles pour assurer le caractère équitable des échanges commerciaux. Afin de garantir le respect des accords internationaux sur le travail et l'environnement ou l'agenda de l'OIT pour le travail décent, il convient de mettre en place des mécanismes d'application internationaux contraignants.
- e) **Suppression des droits spéciaux pour les investisseurs étrangers.** Les investisseurs étrangers ne peuvent se voir accorder des privilèges spéciaux dont ne bénéficient pas les investisseurs, les travailleurs ou les consommateurs nationaux.
- f) **Maintien du droit de réglementer.** Les accords commerciaux ne doivent en aucune façon réduire la marge de manœuvre des politiques publiques ou entraver les gouvernements qui s'efforcent de fournir des services / de réglementer dans l'intérêt public.
- g) Les **services publics et d'intérêt (économique) général doivent être pleinement protégés** et les **marchés publics** doivent demeurer un outil important pour la politique industrielle et la création d'emplois locaux.

- h) **Les partenaires des accords commerciaux doivent tenir compte des conséquences sociales de l'ouverture des marchés dès le début des négociations.** De plus, il convient de répartir équitablement les bénéfices du libre-échange.
- i) Les accords commerciaux doivent assurer la **réciprocité** en matière d'accès aux marchés, d'investissements directs étrangers et de marchés publics. Un **mécanisme de filtrage** efficace devra empêcher les entreprises soutenues par des États étrangers de s'emparer d'actifs industriels stratégiques en Europe.
- j) **Développement d'instruments de défense commerciale efficaces** (par ex. le mécanisme de filtrage proposé pour les IDE) pour lutter contre la concurrence déloyale.
- k) **Rétablissement des règles du jeu équitables** entre les économies décentralisées, mixtes et les modèles économiques centralisés dirigés par l'État.
- l) **Promotion d'une bonne gouvernance à l'échelle mondiale** en s'attaquant à la corruption, au commerce illicite et à la contrefaçon. Cela devra s'appliquer non seulement aux autorités publiques, mais aussi aux multinationales, à travers l'élaboration de cadres juridiques pour la **responsabilité des entreprises** tout au long de la chaîne de valeur.

10. Les entreprises doivent investir dans l'emploi et non dans les paradis fiscaux.

Les nombreuses « fuites » de ces dernières années (Lux leaks, Swiss leaks, Panama papers, Paradise papers) montrent que l'évasion fiscale est devenue un énorme problème de société. Une société dans laquelle les riches disposent d'une multitude de façons de cacher de l'argent et de concentrer les richesses dans des régimes fiscaux secrets offshore et où seules les petites gens paient des impôts n'est pas viable. De plus, la fraude fiscale est souvent liée au blanchiment d'argent et à la criminalité.

Les nombreux scandales fiscaux ont eu l'effet positif de relancer la lutte contre la fraude fiscale et de donner lieu à différentes initiatives du G20, de l'OCDE et de l'UE.

IndustriAll Europe considère qu'une taxation juste constitue une pierre angulaire du modèle social européen. Le partage équitable des charges entre les contribuables et la concurrence loyale entre les entreprises ne doivent pas être minés par l'évasion fiscale. Il faut s'attaquer de toute urgence au problème de la concurrence fiscale interne entre gouvernements visant à attirer les investissements directs étrangers, car il conduit à un nivellement par le bas des taux d'imposition effectifs et donc des recettes fiscales.

Une autre explication de cette érosion continue de l'assiette fiscale est le fait que, à mesure que les connaissances et la technologie gagnent en importance, les facteurs qui créent de la valeur économique tels que la propriété intellectuelle et la puissance de calcul des logiciels se défont de toute attache. Par conséquent, les actifs incorporels qui génèrent les bénéfices sont de préférence établis dans les régimes fiscaux les plus favorables. Il en résulte le défi d'axer les systèmes fiscaux sur le lieu d'établissement du client plutôt que sur le lieu d'origine du produit.

Pour faire en sorte que les entreprises paient des impôts là où elles réalisent leurs bénéfices et pour rendre les régimes fiscaux plus efficaces et équitables, industriAll Europe propose :

- a) La mise en œuvre complète du **programme BEPS** (Erosion de la base et transfert de bénéfice) **de l'OCDE** à l'échelle mondiale et l'introduction d'une taxe mondiale minimum sur les entreprises de 10 %
- b) L'adoption d'une assiette européenne commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés et d'un taux d'imposition minimum sur les sociétés
- c) Une **lutte efficace contre les paradis fiscaux** et l'interdiction de toute collaboration avec les entités concernées.
- d) La multiplication des efforts visant à **supprimer toutes les échappatoires fiscales, les paradis fiscaux et les accords fiscaux spéciaux au sein de l'Union européenne**. Il convient d'assurer une transparence totale et d'aborder les décisions anticipées dans le cadre du régime des aides d'État.
- e) Des **registres de propriété effective** (accessibles au public) sur les sociétés, les trusts, les fondations et autres constructions juridiques similaires devant fournir des informations actualisées sur la propriété réelle de toute entité juridique.
- f) La mise en place d'un **système de déclaration pays par pays** qui obligera les entreprises à rendre publiques les informations relatives à leurs activités. Le système de déclaration est un outil essentiel pour lutter contre les prix de transfert erronés.
- g) Des **modèles d'imposition équitables pour l'économie numérique**. Le fait de taxer les entreprises localement lorsqu'elles sont organisées en réseaux mondiaux complexes conduit à des lacunes qui peuvent être exploitées et a donné lieu à une crise de l'imposition du capital ou de services numériques pouvant être fournis depuis n'importe quelle partie du monde.
- h) **Le débloquage des négociations sur la taxe européenne sur les transactions financières (TTF)**.
- i) **L'application généralisée d'une clause anti-abus générale**. La « substance économique » doit devenir la pierre angulaire des politiques anti-évasion et les autorités fiscales ne doivent pas tenir compte des arrangements juridiques mis en place dans le seul but de réduire les impôts.
- j) La création d'une meilleure coopération dans l'échange d'informations entre les **autorités fiscales des Etats membres et une autorité fiscale de l'UE** pour poursuivre les auteurs de délits fiscaux transfrontaliers.
- k) Les pratiques d'évasion ne peuvent pas faire partie de **l'éthique des professionnels de la fiscalité** (avocats, comptables, conseillers fiscaux, banques) et doivent être interdites.
- l) **L'échange automatique d'informations** doit devenir la norme mondiale en matière de coopération internationale pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales.

11. Ne pas freiner le changement, mais l'anticiper

L'objectif de parvenir à une économie bas carbone, la mondialisation et la numérisation changeront le monde du travail en profondeur. Ces tendances aux effets perturbateurs auront un impact sur le nombre d'emplois, leur qualité, les compétences nécessaires, les relations industrielles et le système de protection sociale. Il convient donc de tenir compte comme il se doit de l'impact des changements structurels à venir sur l'emploi pour éviter les licenciements massifs et le déclin des régions. Les travailleurs concernés doivent être requalifiés pour pouvoir occuper d'autres postes. Il est difficile de faire face aux changements structurels, car souvent, les nouveaux emplois seront créés à un autre moment, à un autre endroit et pour d'autres profils de compétences que les postes qui deviendront obsolètes. IndustriAll Europe estime qu'une approche socialement durable et responsable de l'anticipation, de la planification et de la gestion du changement et des restructurations nécessitera également un changement de cap radical : les stratégies d'entreprise reposant sur la maximisation des profits à court terme doivent être abandonnées au profit de stratégies à long terme fondées sur la participation des travailleurs, une vision de l'avenir de l'entreprise, l'intégration des défis économiques et sociétaux et des activités industrielles à forte valeur ajoutée. Parallèlement, l'Europe doit réaffirmer son ambition de maintenir la diversité de l'industrie sur son territoire. Par conséquent, une combinaison bien ciblée de politiques économiques et sociales sera nécessaire :

- a) Défendre un modèle de démocratie économique sur le lieu de travail qui donne aux travailleurs, tant au niveau national qu'europpéen, davantage voix au chapitre concernant les stratégies d'entreprise qui bénéficient à la durabilité à long terme de la société et touchent à l'anticipation et à la gestion socialement responsable du changement au sein des multinationales.
- b) **L'information, consultation et participation** des travailleurs concernant les mesures envisagées susceptibles d'affecter l'avenir de leur entreprise, de leur emploi et de leur vie est un droit fondamental et doivent donc être menées avant la prise de décision finale. Qu'ils découlent de la législation nationale ou communautaire, ces droits doivent être appliqués comme il se doit, renforcés et couvrir l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- c) Renforcer l'**employabilité** des travailleurs en leur offrant des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, de mise à niveau et de requalification pour les préparer aux changements à venir au sein des entreprises.
- d) **Tirer pleinement profit des Fonds structurels et d'investissement européens (ESI)** pour former à nouveau les travailleurs dont les emplois sont menacés et soutenir la régénération des régions. Il convient d'étendre le champ d'application du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation à l'intégration des restructurations résultant des politiques de lutte contre le changement climatique, et le fonds devra également prévoir une aide au revenu.
- e) Organiser une **transition en douceur** d'un emploi à l'autre afin qu'elle se fasse : promotion de la mobilité interne au sein de l'entreprise, services de remplacement au sein du groupe, programmes d'orientation et de formation sur mesure, aide à la recherche d'emploi, soutien à la protection sociale pendant la période de chômage et de recherche d'emploi.

- f) Élaborer des **normes européennes minimales** pour éviter les licenciements en s'inspirant des dispositifs temporaires de chômage partiel, des comptes épargne temps, des régimes de retraite anticipée...
- g) **Programmes régionaux de développement ou de régénération** pour les régions affectées par des perturbations structurelles.
- h) **Promotion de la collaboration et des alliances stratégiques** comme moyen de permettre aux entreprises de partager les coûts de la R&D et des investissements, d'entrer dans de nouvelles chaînes de valeur et d'élaborer de nouveaux modèles d'entreprise ainsi que d'éviter les faillites et la destruction du capital.
- i) **Comme les PME disposent rarement des ressources permettant de s'adapter aux changements structurels**, elles doivent être soutenues dans la redéfinition de leur positionnement dans la chaîne de valeur, la réorientation de leurs compétences de base vers d'autres domaines au sein ou en dehors de leurs activités traditionnelles et le renforcement de leur capacité à intégrer les nouvelles technologies dans leurs produits et processus de production.
- j) **Renforcer le dialogue social à tous les niveaux** (entreprise, secteur, région, pays) en tant qu'élément essentiel permettant d'anticiper le changement de manière opportune et socialement responsable.